

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1916)  
**Heft:** 160  
  
**Rubrik:** Divers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Divers.



Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes : A la Société suisse des beaux-arts, pour 1916, fr. 5500 — en tout, à la condition que fr. 4000 — soient attribués à l'achat d'œuvres provenant du Turnus de 1916 ; à la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs, fr. 500 — comme contribution aux frais de l'exposition que la Société a organisé cette année à Neuchâtel ; à la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, fr. 2500 — pour l'aider à organiser une exposition à Genève en 1916, soit pour appuyer des entreprises analogues à celles des sections de la Société ; à la Société libre d'artistes suisses Sécession, fr. 1000 —, comme contribution aux frais de l'exposition organisée cette année par l'association.



## Lauréats pour les bourses fédérales en 1916.

Jusqu'à cette année, les noms des lauréats n'étaient pas livrés à la publicité et notre Société s'était avec raison élevée contre cette façon de voir la question, qui faisait de ces bourses une aumône au lieu d'en faire un honneur. Aussi est-ce avec plaisir que nous constatons que la nouvelle Commission fédérale des Beaux-Arts a rompu avec l'ancienne tradition et le Département fédéral de l'Intérieur nous a communiqué la liste des lauréats de 1916, que nous n'avions donnée que d'une façon incomplète dans notre dernier numéro du journal.

*Peintres.* — Elmiger Franz, Ermensee (Lucerne) ; Koch Werner, Dornach (Bâle-Campagne) ; Bressler Henri, Florigrass 3, Genève ; Gilsi Fritz, Speicherstrasse 113, Saint-Georgen, Saint-Gall ; Heinard Philippe, rue Galland 15, Genève ; Martin René, Morges ; Meyer Eugène, Höhenweg 5, Schaffhouse ; Niethammer Édouard, Oberer Heuberg 1, Bâle.

*Sculpteurs.* — Aubert Georges, rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds ; Sarkisoff Maurice, Chemin Sautter 10, Genève ; Pandolfi Leone, Lugano.

Nous présentons à Messieurs les lauréats nos sincères félicitations.



## Bibliographie.



**Annuaire des Beaux-Arts en Suisse 1913 et 1914.** (1 vol. 451 pages chez Rascher et Cie à Zurich.)

L'idée de la création d'un annuaire pour tout ce qui touche les Beaux-Arts en Suisse flottait dans l'air depuis quelques années et de divers côtés des tentatives ont été faites pour mener à bien cette œuvre.

Elle a enfin trouvé sa forme définitive dans le beau volume que nous avons devant nous et qui fait honneur à son éditeur et organisateur M. Paul Ganz, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Bâle et président de l'Association des Musées suisses des Beaux-Arts.

« Notre annuaire, organe officiel de l'Association des Musées suisses, nous dit l'éditeur dans l'avant-propos, est subventionné par le Conseil fédéral et les commissions fédérales (Beaux-Arts, Fondation Gottfried Keller et Musée National). Il reçoit en outre un subside des Musées suisses et de la Société suisse des Beaux-Arts. Cette année, il contient un aperçu du mouvement artistique et du développement des Beaux-Arts en Suisse pendant les années 1913 et 1914. On y trouvera aussi les rapports annuels des autorités fédérales, des Musées d'art, des Sociétés d'art et d'artistes et la liste des membres des différentes commissions et administrations (musées, sociétés et écoles d'art) ainsi que des notes historiques sur la fondation des musées et le développement de leurs collections.

« Mais en dehors de ces données statistiques, notre Annuaire présente aussi des articles ayant trait, soit à l'histoire de l'art, soit aux questions actuelles concernant les Beaux-arts en Suisse. »

Ceci pour le plan général de l'ouvrage. Nous trouvons réunis tout d'abord dans la première partie tous les arrêtés fédéraux concernant les Beaux-arts et la fondation du Musée national. Viennent ensuite les autorités et commissions fédérales pour le développement des Beaux-arts, puis les collections fédérales des Beaux-arts.

Cette première partie contient encore les collections publiques des Beaux-arts en Suisse, les Sociétés pour l'avancement et l'encouragement des Beaux-arts, les sociétés d'artistes et les écoles des Beaux-arts.

La seconde partie est consacrée à sept travaux sur des sujets divers dans les trois langues nationales. En français ce sont : *Le musée des Beaux-arts de Genève*, par Adrien Bovy ; *Le bâtiment d'Exposition démontable et transportable de la Confédération*, par Albert Silvestre ; *L'Ecole des Beaux-Arts de la ville de Genève*, par Daniel Baud-Bovy. En langue allemande G. Boerlin traite *du Heimatschutz et de la protection des monuments en Suisse* ; Paul Ganz étudie *la propriété publique d'œuvres d'art et le droit d'auteur*, et enfin E. Davinet fait *l'histoire du Musée des Beaux-arts de Berne*. En italien le professeur Luigi Brentani, de Lugano parle de *l'œuvre de reproduction et de conservation des monuments du Tessin*.

Tous ces travaux sont intéressants, chacun à son point de vue ; celui qui est de l'intérêt le plus direct pour les artistes au point de vue professionnel est celui de M. Ganz touchant une question de droit d'auteur. Celui de M. Boerlin sur la conservation des monuments en Suisse ne sera peut-être pas du goût de tous nos archéologues éminents, mais, par contre, certainement de celui de tous les artistes.

La place nous manque pour analyser ici tous ces travaux et nous nous contenterons d'en recommander la lecture à tous ceux que les questions artistiques intéressent.

Une troisième partie traite des Expositions qui ont eu lieu en Suisse, et de celles à l'étranger où l'art suisse a joué un rôle, des ventes publiques, de la bibliographie, des annonces et des comptes-rendus des publications.

N'oublions pas les planches hors-texte illustrant des œuvres de choix de divers musées suisses.

Et maintenant que nous avons dit tout le bien que nous pensons de cet annuaire, nous sera-t-il permis de faire quelques vœux pour l'avenir ? Il nous semble que tel qu'il est, il est trop uniquement *document historique*. Il ne servira guère qu'aux historiens d'art des temps futurs, et puis il ne tient compte absolument que des événements et des institutions officielles. Il y aurait, nous semble-t-il, intérêt à rechercher également les manifestations artistiques partant de l'initiative privée. Les artistes ne seraient pas fâchés d'y trouver par exemple des renseignements sur les possibilités d'exposer dans les diverses villes de la Suisse, galeries privées ou publiques avec les conditions d'exposition. Ce côté-là de la vie artistique aurait du reste sa valeur comme document historique au même titre que les manifestations officielles. Par ce côté, tout en faisant œuvre utile, les éditeurs pourraient intéresser à leur entreprise les Sociétés d'artistes qui y verrraient un avantage professionnel. C'est une opinion que nous nous permettons de soumettre d'une façon toute personnelle à leur appréciation.

Th. DELACHAUX.

